

OBJET :

Marchés pour fournitures
scolaires gratuites

57088

2000 + 1000 dédit
2000 + 2000 marché
Compte
11.10

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Aout 1957

L'an mil neuf cent cinquante sept, le vingt sept Aout 1957, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire, en session ordinaire d'après convocations faites le 22 Aout 1957

Etaient présents MM. BRUSSET - SEUGNET - REUTIN - CASTELNAU - COUZINET - BARROT - COUNIL Paul - GUILLAUD - POUGET - BARRIERE - BROTREAU - CAMBLONG - DOMBOQ - ETCHERER - BOURDEILLE - NARTEAU - Melle FOUCHE - MM. ROCHEDEREUX - CHAMBOULAN - DUFOUR - PAFEAU

Représentés : M. Gausseil par M. Barrot
M. Grussenmeyer par Melle Fouché

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Counil ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Fournitures scolaires gratuites

Un appel d'offres a été fait auprès de différents fournisseurs et les directeurs d'écoles ont été priés de faire connaître leurs désirs dans les limites des crédits accordés. La Commission d'achats propose au Conseil Municipal la délibération suivante :

Le Conseil Municipal

Vu l'appel d'offres auquel il a été procédé

autorise

M. le Maire à passer les marchés suivants pour fournitures scolaires gratuites aux enfants des écoles primaires :

Mme Rousselot, libraire à Royan, rue Gambetta, marché limité à 800.000 frs
Melle Boulorne, libraire à Royan, rue Pont de Cherves, marché limité à 600.000

Mme Goujon, librairie Art et Savoir, rue Gambetta, à Royan
marché limité à 800.000 frs

St Martin, librairie, rue St Yon à La Rochelle, marché limité à 1.200.000 frs

- dit que les dépenses seront mandatées ch XXI, art. 4 " Fournitures scolaires gratuites aux enfants des classes élémentaires des Ecoles Primaires Publiques du budget 1957.

Fait et délibéré à Royan, le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

PO
UN EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

APPROUVE
Rochefort s/Mer le 26 Septembre 1957
Le Sous Préfet
Illisible.



POUR COPIE CONFORME
Royan, le 11 Octobre 1957
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

